



Programmes d'échange au Canada

**Attention, une candidature au Canada se prépare consciencieusement !
Voici quelques éléments à prendre en compte avant de commencer votre candidature :**

1. Présentation

Vous souhaitez effectuer un séjour d'études dans une université au Canada ?

Plusieurs possibilités vous sont ouvertes :

- Les programmes d'échanges d'étudiants dans le cadre du bureau de coopération interuniversitaire (PEE du BCI)
- Les programmes d'échanges étudiants toutes disciplines
- Les programmes d'échanges bilatéraux, ouverts à certaines disciplines uniquement

Malgré la diversité des partenariats signés par Aix-Marseille Université, les places sont aussi rares que prisées.

Vous devez posséder un excellent dossier universitaire, et faire preuve d'une réelle motivation tout au long de la procédure d'admission.

Programmes :

Les programmes d'échanges ouverts à tous

AMU a conclu des conventions toutes disciplines permettant des programmes d'échanges ouverts à tous, sous réserve des conditions d'admissibilités appliquées par nos partenaires.

Les places étant souvent limitées, une première sélection est effectuée par AMU au mois de janvier. Vous pourrez soumettre trois vœux parmi les universités partenaires. Votre dossier sera ensuite positionné sur l'université pour laquelle vous aurez le plus de chances d'être admis.

Liste des universités partenaires

Focus sur les programmes d'échanges du BCI (ex CREPUQ)

Les programmes d'échanges ouverts à certaines disciplines uniquement

Il s'agit de places négociées entre départements et disciplines spécifiques. La procédure de sélection est facilitée car vous serez positionné directement par votre enseignant et votre DRI-Campus sur les places réservées à votre discipline.



Liste des universités partenaires pour les programmes d'échanges par discipline

Rapprochez-vous de votre DRI-Campus pour vérifier les conditions d'éligibilité de ces accords.

2. Eligibilité

- être inscrit à AMU au moment de la candidature et du séjour d'études
 - être titulaire au minimum d'un niveau L2 validé au moment du départ
 - posséder un dossier académique solide (moyenne notes recommandée : min. 12/20)
 - obtenir auprès d'AMU l'approbation du programme de cours que vous prévoyez de suivre dans l'établissement d'accueil
 - satisfaire aux exigences particulières imposées par l'université d'accueil
1. • durée du séjour : 1 à 2 semestres

2. Reconnaissance académique

Votre candidature suppose une concertation étroite sur le choix des cours avec votre responsable formation. Les programmes d'échanges au Canada, sauf exception, ne permettent pas la délivrance d'un diplôme de la part de l'université d'accueil. Les résultats aux examens des cours suivis pendant votre mobilité, seront convertis pour obtenir une équivalence en crédits ECTS, en vue de la validation de votre diplôme à AMU.

En règle générale, une année universitaire au Québec, et au Canada, équivaut à 25 ou 30 crédits. On considère donc qu'un crédit québécois équivaut à 2 crédit ECTS.

3. Durée de la mobilité

La durée d'un programme d'échange peut varier entre 4 à 8 mois.

Il existe deux périodes d'études :

- Automne (septembre à décembre)
- Hiver (janvier à avril)



Veillez à consulter les sites web des universités dans lesquelles vous souhaitez effectuer une période d'études et en particulier, les calendriers et les programmes universitaires.

4. Conditions matérielles

Une mobilité au Canada demande des ressources financières importantes. Pour obtenir votre permis d'études, vous devrez prouver que vous disposez des ressources suffisantes pour subvenir à vos besoins lors de votre séjour au Canada. Les services d'immigration du Canada ont évalué les ressources financières nécessaires à 10 000€ pour une année. Une attestation bancaire sera exigée lors de votre demande de visa. Ce montant exclut les frais de transport vers le Québec ou le Canada et tout montant de bourse quelle qu'elle soit. A cela s'ajoutent les frais des dossiers, soit environ 95€ pour la demande de permis d'études, et 70€ pour le CAQ (Québec uniquement).

5. Démarches administratives

- Vous devrez effectuer plusieurs démarches administratives dans un calendrier serré. Le personnel de votre DRI-campus est là pour vous appuyer mais votre motivation et votre sérieux seront indispensables à la réussite de votre projet !
- Vérifiez votre éligibilité à AMU pour participer à un programme d'échanges au Canada.
- Vérifiez votre éligibilité auprès des universités partenaires (programmes ouverts ou restreints, moyenne minimale requise, conditions spécifiques de certains programmes...).
- Lisez attentivement le portail dédié aux étudiants internationaux de l'université de votre choix.
- Pour les établissements membres du BCI, ces informations sont également disponibles sur le site du BCI : « Conditions particulières ».
- Il est de votre responsabilité de vérifier chaque programmes d'études des établissements d'accueil auprès desquels vous désirez postuler afin de choisir des cours adéquats à votre cursus.
- Contactez votre DRI-Campus pour obtenir votre dossier de pré-candidature.
- Déposez votre dossier de pré-candidature auprès de votre DRI-campus à la date qui vous sera indiquée. Attention, les dossiers sont à déposer avant les vacances de Noël. Les résultats seront communiqués début janvier.
- Si vous êtes présélectionné par AMU, prenez rendez-vous avec votre DRI-Campus pour confirmer votre participation au programme d'échange et pour finaliser votre dossier de candidature.
- La liste des pièces à fournir pour constituer votre dossier de candidature final vous sera communiquée par l'agent en charge des mobilités de votre DRI-Campus ou service RI de votre composante.
- Des documents supplémentaires peuvent être requis par certains départements (portfolio en arts plastiques par exemple). Il est de votre responsabilité de prendre connaissance de ces exigences et de fournir ces pièces complémentaires.



- Tout dossier de candidature incomplet sera rejeté.
- Lorsque l'université partenaire aura accepté votre candidature, commencez immédiatement vos démarches administratives (Permis d'études, logement, billets...) !

6. Calendrier

- Réunion d'information : septembre - octobre 2018
- Dépôt des dossiers de pré-candidature : 14 décembre 2018*
- Résultats des présélections : à partir du 1er février 2019
- Constitution et dépôt du dossier de candidature final auprès des DRI-Campus ou du Service RI de votre composante : février-mars 2019
- Envoi des dossiers aux universités partenaires : février-mars 2019
- Acceptation finale par les universités partenaires : avril-juillet 2018
- En attendant la réponse de votre admission dans l'université partenaire, vous pouvez vous informer sur l'organisation de votre séjour (voyage, logement, papiers, etc.). Attention, n'entamez aucune démarche tant que vous n'avez pas reçu votre acceptation officielle.
- Préparatifs de départ : juin-août 2019
- Inscriptions administratives et pédagogiques à AMU : juillet 2019
- Départ : août 2019 (journées d'intégration obligatoires à l'université d'accueil)

7. Contacts

Contactez vos DRI de campus

8. Liens utiles (guides à télécharger)

9. Divers

Une candidature pour un programme hors Europe et notamment au Canada, ne peut être cumulée avec une candidature Erasmus.

Si votre candidature retenue par l'université canadienne de votre choix, vous vous engagez à partir. Si votre candidature n'est pas retenue, vous pourrez alors vous orienter sur un programme Erasmus.



Si vous ne validez pas votre premier semestre, votre candidature pour le Canada sera annulée. Vous pourrez le cas échéant vous repositionner sur une candidature Erasmus

Participez aux réunions d'information organisées sur les différents sites d'AMU en octobre 2018.

Lisez attentivement toutes les informations sur ce site, dans les guides téléchargeables et sur les sites des universités partenaires. Déterminez le choix de votre université en fonction des critères de sélection, du nombre de places et des programmes ouverts que vous aurez identifiés, soyez stratégiques !

Prenez rendez-vous avec vos DRI-campus pour bénéficier de conseils personnalisés. (contacts)

Téléchargez et lisez attentivement les documents disponibles dans le bloc "Etudes au Canada - Informations"